

(1er) Prix de poésie du Bellovidère

Année 2024

parrain : Jean-Pierre Siméon

Le Bellovidère, théâtre à taille humaine, œuvrant depuis 15 ans pour la diffusion de la culture en milieu rural par le biais du spectacle vivant, lance son prix de poésie qui récompensera chaque année un livre récent de poésie contemporaine francophone.

Le prix sera l'aboutissement de tout un travail de diffusion autour des œuvres sélectionnées. En effet, au delà de la remise du prix, en amont et en aval de celui-ci, de nombreuses occasions d'entendre et/ou de découvrir la poésie seront proposées sur le territoire.

- lectures d'extraits lors de soirées événements
- lectures audio-diffusées (enregistrements d'extraits par des lecteurs comédiens)
- création d'un fascicule annuel avec un choix de poèmes des finalistes
- diffusion large de tracto-poèmes, déposés/collés sur le territoire et auprès des partenaires
- création d'un fond poésie en bibliothèque ambulante, abondé chaque année par les nouveaux livres reçus

Agenda 2023/2024

Réception des livres jusqu'au 31 décembre 2023. Les membres du jury pourront proposer des livres de leur choix (en accord avec les auteurs et éditeurs).

Une première sélection d'une dizaine d'ouvrages sera alors proposée au jury (courant janvier 2024) qui annoncera le lauréat lors d'une journée dédiée : samedi 13 avril 2024, en présence de Jean-Pierre Siméon.

Prix

- Une dotation de 750 € au recueil lauréat (500 € pour l'auteur et 250 € pour l'éditeur)

Règlement du concours

- Les livres de poésie, de langue française, de toutes formes, soumis au Bellovidère (un exemplaire) seront édités à compte d'éditeurs dans l'année précédant le prix (livres édités entre juin 2022 et décembre 2023). Ils pourront être envoyés par l'éditeur ou l'auteur lui-même. *Afin de faciliter la circulation des textes entre les membres du comité de sélection puis entre les membres du jury, il est demandé également un format .pdf des livres, exclusivement réservé à usage interne (à envoyer à l'adresse mail : poesie.lebellovidere@free.fr).*
- Les membres du jury pourront également proposer des ouvrages qui leur semblent correspondre. Le Bellovidère entrera alors en contact avec l'éditeur et l'auteur pour voir s'ils souhaitent participer au prix.
- Les recueils envoyés au concours abonderont la bibliothèque ambulante de poésie du Bellovidère afin de pouvoir continuer à les faire vivre au plus près des lecteurs du territoire. Ils ne sont donc pas renvoyés aux auteurs/éditeurs.
- Le prix est doté d'une somme de 750 € pour l'année 2024 (500 € pour l'auteur et 250 € pour l'éditeur).
- Des affichettes et cartes postales avec des poèmes choisis seront imprimées et distribuées sur le territoire et auprès des publics et partenaires. Les finalistes et leurs éditeurs s'engagent à laisser ces extraits libres de droit.

- De la même manière, certains poèmes des finalistes seront enregistrés par des comédiens pour réaliser des pastilles sonores diffusées soit en direct, soit sur les réseaux sociaux. Les finalistes et leurs éditeurs s'engagent à laisser ces extraits libres de droit.
- Les membres du jury ne pourront pas concourir. Ils sont bénévoles.
- Les éditeurs s'engagent à apposer un bandeau sur le livre lauréat.

Les auteurs et éditeurs sont évidemment les bienvenus s'ils peuvent/veulent venir apporter leur concours aux lectures-rencontres organisées. Le Bellovidère n'a malheureusement pas (encore) les moyens de financer les frais de déplacements pour ces lectures.

Une enveloppe allant jusqu'à 150 € (en fonction de la distance) pourra être allouée au lauréat et à son éditeur pour faciliter leur venue lors de la remise du prix le 13 avril 2024.

Les livres seront accompagnés d'une biographie et d'une bibliographie éventuelle de l'auteur. Ils seront envoyés à l'adresse suivante :

Le Bellovidère
prix de poésie
1, place de la paix
89240 Beauvoir

Un accusé de réception sera envoyé systématiquement aux expéditeurs par mail dans les jours suivant la réception.

La boîte mail dédiée aux échanges entre nous : poesie@lebellovidere.net

Parrain du prix de poésie du Bellovidère :

Jean-Pierre Siméon

Membres du comité de sélection des finalistes :

Il est composé de bénévoles du Bellovidère et de ses partenaires. Il sélectionnera la dizaine de finalistes.

Membres du Jury 2024

Le jury sera composé de bénévoles du Bellovidère, partenaires et membres actifs du milieu du livre (libraires, grands lecteurs, auteurs, éditeurs, bibliothécaires...). La liste annuelle définitive sera communiquée au moment de la sélection finale.

Partenaires 2024 *construction en cours*

- Bibliothèques d'Égleny, de Pourrain et du Val d'Ocre
- Librairie Obliques (Auxerre)
- Librairie In.Situ (Auxerre)
- Les commerçants locaux acceptant la diffusion de nos tracto-poèmes